Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le 1 0 DEC. 2024 ID: 059-215901398-20241203-DEL031224_Q5-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY SÉANCE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DST/03-12-2024/Q5

Date de convocation: 26 Novembre 2024

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration:

Mme PRUVOT Brigitte: procuration à Mme DISDIER Mélanie M. DECALION Ismaël: procuration à M. DEUDON José M. BALEDENT Matthieu: procuration à Mme MATON Audrey

Membre absent:

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAURÉATS DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES POUR L'ANNÉE 2024 - APPROBATION

Madame Sandrine TRIOUX, Adjointe au Mare, expose à l'Assemblée que, comme chaque année, la Ville de CAUDRY a organisé son concours des maisons fleuries. Un jury à procédé à la notation le 1er iuillet.

Madame TRIOUX propose de s'appuyer sur le classement du jury pour l'attribution des prix suivants :

ID: 059-215901398-20241203-DEL031224_Q5-DE

1ère CATEGORIE : Maisons avec jardin très visible de la rue

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er	AMEYE Léon	26 rue Henri Bracq	4 fleurs	110,00 €
2ème	DENIMAL Marie-Christine	209 rue de la République	3 fleurs	90,00 €
3ème	PORET Vincent	63 rue de Ligny	3 fleurs	80,00 €
4ème	DENHEZ Martine	22 rue Henri Bracq	2 fleurs	60,00 €
5ème	PREDHOMME Daniel	19 rue de la République	2 fleurs	50,00 €
6ème	MONTAY René et Elisabeth	10 rue Molière	2 fleurs	40,00 €
7ème	TAISNE Jean Claude	32 rue Edouard Manet	1 fleur	20,00 €
8ème ex aequo	ARAUJO Isabelle	3 rue Alfred de Musset	1 fleur	20,00 €
8ème ex aequo	TAMBOISE Antoinette	11 rue des Bouleaux	1 fleur	20,00 €

Prix d'encouragement, pour première participation :

Le jury propose d'attribuer à monsieur TAISNE Jean Claude le prix d'encouragement pour sa première participation. Pour cela, Monsieur le Maire propose de lui attribuer la somme supplémentaire de : 20,00€

Total 1ère catégorie : 510,00 €

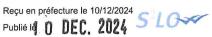
2ème CATEGORIE: Maisons avec jardinet

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
	•			
1er	BELOT Nadine	97 rue Delattre de Tassigny	3 fleurs	100,00 €
2éme	EGO André	35 rue Molière	3 fleurs	90,00 €
3éme	RUFFIN Daniel	16 rue Molière	3 fleurs	80,00 €
4éme	BERTHE Colette	6 rue des Bouleaux	1 fleur	50,00 €
ex aequo	22.41.12 00.040	o rae des seuredan		
4éme	LOUCHART Véronique	173 rue de la République	1 fleur	50,00 €
ex aequo		are the de to the trap and the	- 100000	
5ème	QUIEVREUX Marie- France	53 rue Fénelon		30,00 €

Prix d'encouragement:

Les membres du jury ont décidé pour cette catégorie de ne pas attribuer de prix d'encouragement

Total 2ème catégorie : 400,00 €



ID: 059-215901398-20241203-DEL031224_Q5-DE

3ème CATEGORIE : Fenêtres et Façades

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
	1			
1 ^{er} (hors concours)	DE KINDERS Marie-Flore	18 rue des Pins	3 fleurs	100,00 €
1 ^{er}	TROUILLEZ André	29 rue Edison	2 fleurs	90,00 €
2ème	DUBRUNQUEZ Micheline	6 rue des frères Tofflin	2 fleurs	80,00€
3ème	BENOIT Marie-Claire et Gérard	23 rue de Venise	1 fleur	60,00 €
4ème	BRASSEUR Béatrice	3 rue du Bois du Pont	1 fleur	50,00 €
5ème ex aequo	BRUEY Patrick	17 rue de Denain	1 fleur	40,00 €
5ème ex aequo	HERBIN Audrey	59 rue Henri Barbusse	1 fleur	40,00 €
7ème	LEMAIRE Christian	51 rue Auguste Marliot	1 fleur	30,00 €
8ème	DE NEVE Marie-France	123 rue de Bruxelles	1 fleur	20,00 €
	FOSTIER LENGRAND Claudine	203 rue de la République		20,00 €
9ème ex aequo	FONTAINE Chantal	28 rue des Frères Tofflin		20,00 €

Prix d'encouragement, pour première participation :

Le jury propose d'attribuer à Madame BRASSEUR Béatrice, Monsieur Patrick BRUEY, et Madame FONTAINE Chantal le prix d'encouragement pour leur première participation. Monsieur le Maire propose donc, de leur attribuer la somme supplémentaire de : 20,00 €

Total 3ème catégorie : 610,00 €

4ème CATEGORIE :Balcons et terrasses

Place	nom	adresse	Niveau	Récompense
				•
1er	GARDEZ Daniel	18 rue Clément Marot	2 fleurs	90,00 €
2eme	ALVIN Marie-Aimée	11 rue Auguste Beauvillain	1 fleur	70,00 €
3eme	QUIEVREUX Mauricette	13 rue Auguste Beauvillain	1 fleur	60,00 €

Prix d'encouragement:

Les membres du jury ont décidé pour cette catégorie de ne pas attribuer de prix d'encouragement

Total 4ème catégorie : 220,00 €

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le

ID: 059-21500130EC0242026EL031224_Q5-DE

5ème CATEGORIE : Cours fleuries

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1eme	COURBET Dany	36 rue Camille Guérin	2 fleurs	90,00 €
2eme	PLOUQUET Elodie	38 rue Camille Guérin		60,00 €
Non Classée*	COURBET Karine	23 rue Albert Camus		

^{*} Absence de fleurissement le jour du passage du jury

Prix d'encouragement :

Les membres du jury ont décidé pour cette catégorie de ne pas attribuer de prix d'encouragement.

Total 5ème catégorie : 150,00 €

Les prix seront remis sous forme de plusieurs bons d'une valeur de 20 ou 30 euros à dépenser dans les commerces Caudrésiens.

La dépense totale, soit la somme de : MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX EUROS (1 890 €) sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 6714 – fonction 024 du budget de l'année 2024.

Aussi il est proposé au Conseil Municipal:

- d'approuver l'attribution des prix aux lauréats du concours communal des maisons fleuries au titre de l'année 2024, telle que détaillée ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités en résultant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

Le secrétaire de séance,

Ophélie DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR Transmission en sous-préfecture

09 DEC. 2024



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité: Caudry

Utilisateur: PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :

DEL031224_Q5

Objet:

Attribution des prix aux lauréats du concours communal

des maisons fleuries pour l?année 2024 - Approbation

Type de transaction:

Transmission d'actes

Date de la décision :

2024-12-03 00:00:00+01

Nature de l'acte:

Délibérations

Documents papiers complémentaires :

NON

Classification matières/sous-matières:

8.8 - Environnement

Identifiant unique :

059-215901398-20241203-DEL031224_Q5-DE

URL d'archivage :

Non définie

Notification:

Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	туре	raille	
Enveloppe métier	text/xml	933 o	
Nom métier :			
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.5 Mo	
Nom original : DEL031224_Q5.pdf			

Nom métier :

99 DE-059-215901398-20241203-DEL031224_Q5-DE-1-1_1.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2024 à 15h13min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 décembre 2024 à 15h38min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2024 à 16h43min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 décembre 2024 à 00h49min48s	Reçu par le MI le 2024-12-09